

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 56 du 7 novembre 2014**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Administration Centrale**

**Texte 2**

**DÉCISION N° 1401641/DEF/SGA/DAF/SDFFC**  
portant radiation de textes insérés au « Bulletin officiel des armées ».

*Du 10 octobre 2014*

**DÉCISION N° 1401641/DEF/SGA/DAF/SDFFC portant radiation de textes insérés au « Bulletin officiel des armées ».**

*Du 10 octobre 2014*

NOR D E F F 1 4 5 1 9 4 9 S

*Textes modifiés :*

Instruction n° 73-111-B/6 du 2 août 1973 (BOC, 1980, p. 2901 ; BOEM 410.6.1).  
Circulaire n° 481/C/I/L/C/3069-2769 du 5 mars 1954 (BO/G, 1958, p. 5191 ; BOEM 410.6.1).  
Lettre-commune n° 2296/C/I/L/C/3334 du 25 octobre 1955 (BO/G, p. 5313 ; BO/A, p. 2153 ; BOEM 410.6.1).  
Lettre-commune n° L/C/12/M du 27 octobre 1958 (BO/G, p. 4710 ; BO/A, p. 2949 ; BOEM 410.6.1).  
Lettre-commune n° CD/0009/L/C/57/M du 6 janvier 1965 (BOC/SC, p. 122 ; BOEM 410.6.1).

*Référence de publication :* BOC n° 56 du 7 novembre 2014, texte 2.

1. Les textes mentionnés ci-dessous sont radiés des tables de l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* mentionnées pour chacun d'eux :

DATE.	TEXTE.	RADIATION DE LA TABLE.
2 août 1973	Instruction n° 73-111-B/6 (BOC, 1980, p. 2901 ; BOEM 410.6.1) du ministère de l'économie et des finances concernant les mesures de simplification applicables aux régies de recettes de l'Etat et des établissements publics nationaux (utilisation des caisses enregistreuses).	410.6.1
5 mars 1954	Circulaire n° 481/C/I/L/C/3069-2769 (BO/G, 1958, p. 5191 ; BOEM 410.6.1) du ministre des finances adressée aux trésoriers-payeurs généraux relatif aux comptes de dépôt de fonds des régisseurs d'avances.	410.6.1
25 octobre 1955	Lettre-commune n° 2296/C/I/L/C/3334 (BO/G, p. 5313 ; BO/A, p. 2153 ; BOEM 410.6.1) du ministre des finances et des affaires économiques concernant la justification annuelle de l'emploi de l'avance du Trésor consentie aux régisseurs d'avances.	410.6.1
27 octobre 1958	Lettre-commune n° L/C/12/M (BO/G, p. 4710 ; BO/A, p. 2949 ; BOEM 410.6.1) du ministre des finances et des affaires économiques relative aux régies d'avances de l'État.	410.6.1
6 janvier 1965	Lettre-commune n° CD/0009/L/C/57/M (BOC/SC, p. 122 ; BOEM 410.6.1) du ministre des finances et des affaires économiques concernant l'application du décret n° 64-486 du 28 mai 1964 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics.	410.6.1

2. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire en chef de 2<sup>e</sup> classe,  
chef du bureau de l'animation du réseau financier,*

Pierre-Alexandre HENNEQUIN.